

Arrêté provisoire concernant le site à réaménager SAR/LS298 dit « Ancien atelier de confection Lescalier » à BINCHE

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	rénover le site en vue d'y accueillir les bureaux du CPAS, un centre d'archives communales et le parking du personnel
<u>Localisation</u> :	rue de la Régence
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'habitat d'intérêt culturel, historique et esthétique

Contexte de l'avis

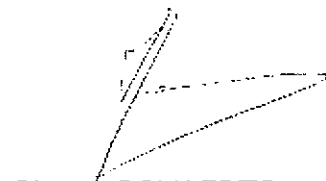
<u>Date de réception du dossier</u> :	14 septembre 2015
<u>Référence légale</u> :	Article 169 du CWATUPE
<u>Portée de l'avis</u> :	projet d'arrêté fixant le périmètre du site à réaménager

AVIS**La CRAT remet un avis favorable sur le projet d'arrêté qui reconnaît le périmètre du site à réaménager n°SAR/LS298.**

Au vu du mauvais état général du site et de sa proximité avec le centre-ville de Binche, la CRAT estime qu'il est pertinent de l'inscrire en tant que périmètre de site à réaménager en vue de sa requalification.

Elle considère également que le périmètre est cohérent dans la mesure où il reprend l'ensemble des installations liées à l'ancien atelier de confection d'habillement.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président